

*Communiqué du SNPTES UNSA à la formation spécialisée du Comité social d'administration du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Ex CHSCT) du 25 janvier 2024*

***Prions ou Propagons :  
les recherches ne peuvent se poursuivre que sous conditions !***

Pressions, charges de travail, consignes de sécurité non contrôlées, lobbies de certains partenaires, les travaux de recherches ne doivent pas continuer sans garantie.

**Pour le SNPTES, l'avis** du Haut Conseil de la santé Publique<sup>1</sup> (HCSP), et les **préconisations** du Comité d'Expertise des Utilisations Confinées d'OGM<sup>2</sup> (CEUCO) **ne garantissent pas, en l'état actuel, la biosécurité des personnels chercheurs.**

**Le SNPTES exige**, au vu des tristes événements survenus et de la dangerosité du **prion et des protéines dites « prion-like » (propagons), que ces conseil et comité intègrent la liste des Micro-Organismes et Toxines hautement pathogènes (MOT)**. En effet, ces agents pathogènes ont toutes les caractéristiques pour être intégrés dans cette réglementation qui **garantit un niveau de biosécurité optimal en France.**

**Le SNPTES impose :**

- **que leurs manipulations soient contrôlées et tracées ;**
- **que la mise en place de mesures de protections individuelles et ou collectives, de contrôles des locaux et du matériel se fasse bien au-delà des contraintes d'un « simple agent biologique de classe 3 » ;**
- **que des audits réguliers soient organisés sur place avec des inspecteurs indépendants.**

Pour le suivi des personnels potentiellement exposés, le SNPTES s'appuie sur les recommandations du Comité Consultatif National d'Éthique<sup>3</sup>.

Le SNPTES rappelle à l'autorité administrative qu'il n'existe à ce jour aucun traitement, qu'il soit préventif ou curatif, et que le pronostic de cette maladie est fatal.

*Choisy-le-Roi, le 25 janvier 2024*

<sup>1</sup> Avis relatif à la conduite à tenir face aux accidents d'exposition aux prions et aux propagons et dans le cadre des soins comportant des actes invasifs (<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1345>)

<sup>2</sup> biosecurite-prions-prion-like-ceuco-20231025-29985.pdf (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-11/biosecurite-prions-prion-like-ceuco-20231025-29985.pdf>)

<sup>3</sup> CCNE,SI608923112411411 (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/avis-du-comit-consultatif-national-d-thique-30594.pdf>)